UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

Direction Générale des Services

DELIBERATION N° CFVU 27012015-02

LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
DANS SA SEANCE DU 27 JANVIER 2015

- Vu le Code de l'Education, notamment l'article L 711-8,
- Vu les articles L 711-7, L 712-2, L 712-3, L 954-1, L 954-2, L 712-8, L 719-14, L712-10, L 713-1, L 714-2 et L 719-12/13,
- Vu la convocation à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire qui a été adressée 5 jours avant la séance, conformément au règlement intérieur de l'université,
- Considérant que 27 membres étaient présents ou représentés sur les 40 qui composent le conseil : le quorum étant atteint,

- Après en avoir délibéré et considérant les résultats du vote, à savoir :

  - 27 voix favorables
  - ... voix défavorable
  - ... membres ne prennent pas part au vote
  - ... abstentions

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire décide d'adopter la création du Diplôme Universitaire «Management et pratiques infirmières et paramédicales avancées» à l'Institut d'Administration des Entreprises.

Toulouse, le 12 février 2015
Le Président de l'Université,

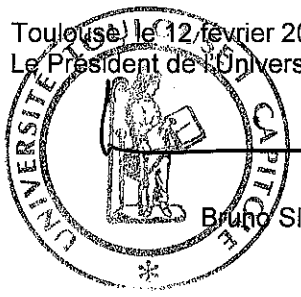

Bruno SIRE

UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE
2 rue du Doyen-Gabriel-Marty - 31042 Toulouse cedex 9 - France - Tél. : 05 61 63 35 00 - Fax : 05 61 63 37 98 - www.ut-capitole.fr